

GESTION DES ESPACES ENHERBES VIA LA FAUCHE TARDIVE : INTERET ECONOMIQUE, ECOLOGIQUE ET PAYSAGER

PRINCIPE

Le principe est de remplacer les tontes régulières par des fauches dites tardives, généralement à la fin de l'été.

Le fauchage concerne les zones enherbées de plusieurs types d'espaces aux caractéristiques différentes : bords de route, parcs et jardins, pieds d'arbres, fossés ou bassins d'eaux pluviales, mais également d'autres espaces particuliers comme les espaces enherbés des cimetières.

Les « prairies sèches » et « humides », comme c'est le cas de beaucoup d'espaces à VARENNES-JARCY, sont des milieux ouverts très riches en espèces végétales et animales : ils constituent en ville des réservoirs de biodiversité et notamment de faune auxiliaire (animaux utiles aux cultures). Afin de favoriser cette biodiversité, les produits de fauche seront exportés. En effet, s'ils sont laissés sur place ils favorisent l'enrichissement du sol avec des matières en décomposition, ce qui favorise les végétaux les plus compétitifs tels que les ronces, orties et pissenlits. L'exportation se fera par un agriculteur local.

INTERÊT ECONOMIQUE

Faucher différencié c'est faucher moins ! Faucher moins permet aux services municipaux de libérer du temps pour une réaffectation à d'autres travaux d'entretien généraux des bâtiments communaux qui ne sont plus externalisés. Pour les pieds d'arbres, comme ce sera le cas au niveau du verger, la fauche tardive permet de maintenir une humidité au niveau du sol et limiter ainsi l'arrosage. Les produits de fauche peuvent également être utilisés.

INTÉRÊTS PAYSAGERS ET ÉCOLOGIQUES DU FAUCHAGE DIFFÉRENCIÉ

Le passage à la gestion des espaces publics sans pesticides s'accompagne d'une augmentation nécessaire et parfois conséquente des surfaces enherbées. Le fauchage différencié s'inscrit pleinement dans cette stratégie de gestion sans pesticides. Par ailleurs, faucher de manière différenciée permet de valoriser le potentiel écologique des strates herbacées. Varier les pratiques d'entretien dans l'espace et dans le temps permet aussi de diversifier les paysages.

Le rôle écologique de la végétation de nos espaces enherbés se décline à différents niveaux :

- ce sont des zones « refuge » pour de nombreuses espèces animales et végétales
- ils forment des corridors écologiques que plusieurs espèces végétales et animales peuvent utiliser pour se rendre d'un espace naturel à un autre par exemple
- ce sont des zones de transition entre milieux très différents.